



Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	Olivet	Référence : 45_EB_02	Date : Avril 2011

Piscine l'Inox à Olivet (45)



Photo D. Depoorter



le Grenelle
Environnement

Historique/Contexte	<p>La ville d'Olivet a fait le choix de construire une piscine en centre-ville, destinée à un très large public (pratique de la natation et d'activités diverses comme l'aqua-gym, séances de « bébés nageurs », natation synchronisée, water-polo, plongée, créneaux proposés aux écoles pour favoriser l'apprentissage de la natation dès le plus jeune âge,...). Cet équipement s'inscrit dans une démarche de développement durable à plusieurs titres. Des aménagements spécifiques, pensés en concertation avec les associations de Personnes à Mobilité Réduite, ont par ailleurs été apportés au projet afin que la piscine puisse être accessible aux personnes handicapées.</p> <p>Capacité : 350 nageurs</p> <p>L'équipement a été conçu pour accueillir des compétitions inter-régionales et régionales de natation sportive et synchronisée et des compétitions de water polo. Ont également été aménagées 300 places en gradins.</p> <p>Le bâti a été conçu dans un souci d'harmonie avec le pavillonnaire existant. Les façades modernes et sobres affirment néanmoins le caractère sportif du lieu. Une vigilance toute particulière a été portée à la quiétude des habitations riveraines. La piscine est ouverte sur de larges espaces verts et, en dehors de la création de places de stationnement réservées aux personnes handicapées, aucun parking n'a été dédié à l'équipement.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Décembre 2006 : après un concours d'architectes, attribution du projet de construction par décision du Conseil municipal à l'Agence Coste architectures. - Début des travaux : 30/01/2009 - Inauguration : 11/10/2010
Territoire	Olivet
Maître d'ouvrage	Ville d'Olivet
Maître d'œuvre	Agence Coste architectures
Objectifs	Créer un équipement pour un large public, respectueux de la dimension "développement durable", et accessible aux personnes handicapées
Travaux	<p>L'équipement sportif est constitué de deux zones de baignade. La première comprend un grand bassin de 25 m x 20 m avec 8 lignes d'eau de profondeur constante (2,50 m). Une partie du bassin est équipée d'un plancher flottant permettant de moduler la hauteur d'eau en fonction des activités proposées. La seconde zone comprend un bassin d'apprentissage, plus petit, de 150 m² (profondeur de 0,90 m à 1,20 m).</p> <p>D'un point de vue esthétique, les nageurs évolueront dans une eau d'un bleu profond. Cette perception sera bien entendu apportée par la couleur de l'inox.</p> <p>Cette piscine intègre une démarche environnementale : toiture végétalisée pour améliorer l'isolation du bâtiment, chauffage solaire pour produire l'eau chaude des sanitaires, panneaux solaires photovoltaïques, charpente bois lamellé collé rétenteur de CO₂, maçonnerie en brique de terre cuite permettant de supprimer les isolations rapportées, bassins en inox, récupération des eaux de pluies pour arroser les espaces verts, importants traitements acoustiques, intégration de clauses environnementales dans le</p>



le Grenelle Environnement

	<p>règlement de la consultation des entreprises - propreté du chantier et de ses abords, limitation du bruit et des pollutions, gestion des déchets -, lieu ouvert sur un espace vert et respectueux de la quiétude des habitations riveraines. L'installation d'une chaudière biomasse est projetée ultérieurement.</p> <p>Et elle est également accessible aux personnes handicapées : dévers des abords extérieurs de la piscine inférieur à 2 % et ressauts inférieurs à 2 cm, ligne de vie colorée et en relief allant des places de stationnement réservées aux personnes handicapées jusqu'à l'entrée de la piscine, inclinaison des miroirs des vestiaires et sanitaires adaptée pour les personnes handicapées, signalisation des entrées et des sorties de la piscine pour les personnes mal voyantes, emplacements réservés dans les tribunes pour les personnes handicapées, bassins équipés de potences permettant aux personnes handicapées d'entrer et de sortir de l'eau,...</p>
Difficultés	/
Coût de l'opération	Environ 10 millions d'euros TTC
Financeurs	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Général : 660 000 € - Centre National pour le Développement du Sport et le Comité National Olympique et Sportif Français : 800 000 € - Conseil régional du Centre : 15 000 €
Dispositif-cadre	/
Politiques publiques de référence	<ul style="list-style-type: none"> Économies d'énergie Énergie renouvelable Économie de la ressource en eau
Évaluation	Fréquentation de la piscine
Singularité	Les deux bassins ont en commun la particularité d'être constitués d'une cuve en inox. A la différence d'une surface carrelée, l'inox nécessite moins de travaux d'entretien (pas de joints de carrelage à reprendre, moins de dépôts d'algues...). C'est en outre un matériau qui se recycle.
Contact	Danielle LEBON et Emmanuel MARINI Service Patrimoine Bâti de la mairie d'Olivet

Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour le Loiret et l'Eure-et-Loir Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable - DREAL Centre Tél : 02 38 52 47 94
------------------	---